

Les conflits sociaux aux rivages du lac Tchad dus à la régression du niveau des eaux (L'Harmattan, 2012, 82 p.)

Document de Master à l'université de Karlsruhe en Allemagne
par **Nadmian Ndadoum**

L'auteur a enquêté en 2009 auprès de ménages à Bol, Matafo et Sawa, trois localités en bordure de polder dans l'archipel de l'est du Lac Tchad, pour tenter d'identifier et de comprendre les conflits sociaux entre pêcheurs, agriculteurs et éleveurs sur les bords du Lac Tchad.

Dans la description géographique de la zone d'étude, une carte détaillée aurait été utile pour situer les trois villes ou villages par rapport au polder et pour comprendre l'extension des cultures et des pâturages en bordure de lac. Le changement depuis environ 1970 du régime des pluies sur le lac ainsi que sur son bassin versant est bien signalé comme cause première de la baisse du niveau du lac.

L'auteur attribue la plupart des conflits aux variations du lac. On pourrait sans doute élargir le champ de vision et considérer que s'il y a compétition pour l'espace et les ressources c'est aussi parce que nombreux sont les nouveaux venus qui n'ont plus, dans leur terroir d'origine, suffisamment de pluie pour pratiquer leurs cultures ou l'élevage?

Pour l'enquête, 200 ménages ont été sélectionnés, en supposant apparemment que tous ceux qui ne sont pas pêcheurs ou cultivateurs sont éleveurs. Le lecteur sera sans doute un peu perdu, voire perplexe, dans la description de la méthode et les calculs qui s'ensuivent. Une sérieuse révision de cette partie aurait été utile, de même que la correction de petites inexactitudes ici et là dans le reste du texte.

La dualité entre hiérarchie traditionnelle et administration publique est bien esquissée, et on peut penser que certains jouent de cette dualité pour obtenir un jugement favorable lors de conflit. Des exemples de conflits dans le complexe pêcheurs-éleveurs-cultivateurs auraient été utiles pour mieux appréhender leur nature.

Dans le dernier chapitre sur la gestion des conflits et les mesures à prendre par rapport à l'assèchement du lac Tchad, l'auteur prend à juste titre en considération plusieurs échelles spatiales de gestion, depuis le bassin conventionnel jusqu'à la gestion locale, mais sans toujours rappeler que la situation à Bol n'est pas totalement représentative de ce qui se passe ailleurs sur les rives sud du lac ou dans la cuvette nord.

On ne peut cependant qu'approuver la conclusion de l'auteur : " Ainsi, le rivage du Lac Tchad apparaît comme un espace de concurrence et de conflits auquel les réponses techniques et financières ne suffisent pas. Il s'agit ici de problèmes sociaux qui exigent des solutions sociales".

Jacques LEMOALLE (2012)